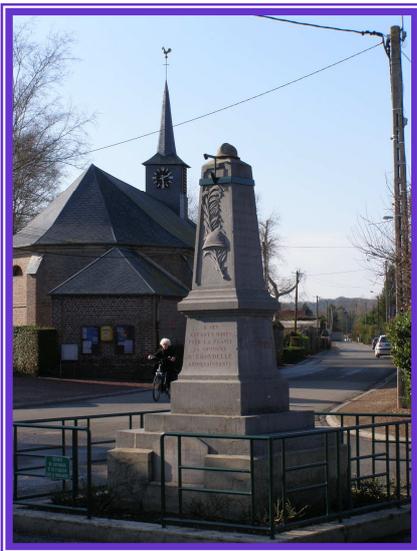


Le monument aux morts (16 avril 1999 : à Condé-Folie)

Biographie des combattants erondellois de la première guerre mondiale et de la deuxième guerre mondiale.

Le monument est situé près des écoles et sert pratiquement de rond point routier. C'est un obélisque surmonté d'un casque* scellé. Sur la face de devant sont gravés un casque et une palme. Il comporte l'inscription : « À ses enfants morts pour la France, la commune d'Eronnelle reconnaissante » ainsi que les noms des batailles Verdun, La Somme, La Marne et l'Yser.



L'entrepreneur est Fierain à Abbeville.



**La bataille de : la Marne eut lieu en septembre 1914*

: l'Yser en octobre 1914 sur les rives du fleuve en Belgique

: la Somme en 1916

: Verdun en 1916

- le casque : il est le symbole de l'invisibilité, de l'invulnérabilité et de la puissance, il représente aussi un esprit belliqueux.*

14 noms de soldats y sont gravés.

On peut voir aussi une plaque comportant l'inscription :

« Pour la libération - Souvenir reconnaissant aux morts de 14/18 »

et une autre à l'honneur d'André Mauduit mort le 2/9/44.

Sur la face opposée une plaque est placée en l'honneur de Iribarnegaray.

À LA MÉMOIRE
DES ENFANTS D'ERONNELLE
MORTS POUR LA PATRIE 1914-1918

ARTHUR EMILE	GUILLOT FÉLICIEN
CITERNE HUBERT	GUILLOT VIRGILE
DOUAY LÉONCE	LAVAL HENRI
DURAND GASTON	LENGLET PIERRE
FREVILLE EDMOND	MASSE MARCEAU
GARDE Z ANDRÉ	TIRMONT ANDRÉ
GUILLOT ARTHUR	COUSIN LÉON

PASTOR OVIVUM MEMOR
A LE SUEUR

Ci-contre, sur une plaque scellée dans l'église et le nom des soldats d'Eronnelle, morts au champ d'honneur.

Ci-dessous un dossier, écrit par Claude Jacob, qui parut à l'occasion du congrès des anciens combattants qui

eut lieu à Erondelle en 2005.

CH'ROSIEU

Bulletin municipal N° 71

Numéro spécial Congrès des anciens combattants

Le Congrès Cantonal des anciens combattants se tient cette année à Erondelle. Ce sera le 60^{ème} congrès, à un mois près, voilà 60 ans que la deuxième guerre mondiale a pris fin. Il commémore également le 60^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration.

Depuis de nombreuses années, ces congrès rassemblent tous les anciens Combattants des deux guerres (14/18 et 39/45) ainsi que les anciens prisonniers et déportés. Ils rassemblent aussi (et surtout maintenant compte tenu de l'âge), les Anciens Combattants CATM (Algérie, Tunisie Maroc).

Ce Congrès est pour moi l'occasion de remonter le temps et d'essayer de vous donner une image, un visage, une vie en quelque sorte, sur tous ces noms, anonymes pour beaucoup d'entre nous, inscrits à jamais sur la pierre de notre Monument. Ils sont tous des enfants du village âgés de 20 ans souvent, morts à la guerre, la grande, dans des tranchées ou lors d'un assaut à Verdun ou ailleurs. Certains d'entre eux ont encore de la famille au village.

Nous verrons :

- d'abord l'histoire de la naissance de notre Monument.
- ensuite ces malheureux enfants du village morts pour la France en 1914.
- la seconde guerre avec ses drames, ses combattants, ses prisonniers et survivants aujourd'hui. Quelques rares photos illustrent ces événements.
- enfin je finirai sur la guerre d'Algérie, ses combattants, les survivants d'aujourd'hui.

Bien entendu, tous les éléments cités ci-dessous ne concernent que notre commune.

Les informations que nous indiquons ont été trouvées sur les archives et registres de la Commune, complétées par les connaissances et les souvenirs des anciens du village ainsi que par l'association des ACPG, locale et départementale, avec ici ou là, quelques réflexions personnelles. Enfin, n'ayant pas la prétention d'être historien, loin s'en faut, vous voudrez bien m'excuser des éventuelles erreurs ou oublis dans mes investigations et propos.

Le monument.

Dès la fin de la guerre de 14/18, toutes les communes de France qui ont eu des enfants reconnus morts pour la Patrie, ont été autorisées à ériger un Monument pour honorer leurs morts. Les morts civils n'étaient pas pris en compte, il fallait donc être mort au combat avec la mention :

Mort pour la France.

C'est la raison pour laquelle quelques communes de France n'ont jamais eu de Monument parce qu'elles n'ont pas eu de mort dans le village. Ainsi y-a-t-il eu dans certains endroits quelques tractations morbides pour accueillir administrativement *un mort pour la France* dans une commune, permettant à cette dernière d'avoir son Monument.

L'histoire de notre Monument commence par une première séance du Conseil Municipal en date de 19 février 1920. Il est décidé d'élever un Monument à la mémoire des glorieux soldats morts pour la Patrie, enfants d'Eronnelle.

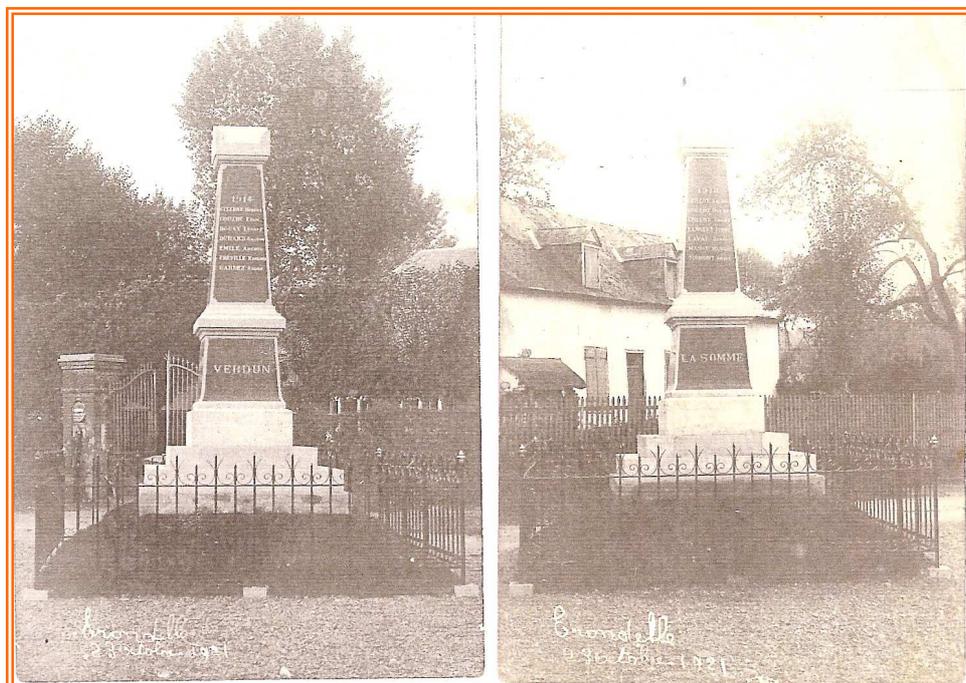
Lors de cette réunion, le Conseil vote un crédit de 1000 fr inscrit au chapitre additionnel de 1920 ou au primitif de 1921. Toutefois, désirant monter l'exemple aux habitants et en signe de reconnaissance du sacrifice des héros de la Commune, chaque conseiller à l'appel de son nom, s'engage pour une souscription minimum de 100 fr. Une quête est également lancée dans la Commune auprès des habitants ; bien vite, la souscription avec la participation communale s'élève à 4000 fr. Mais l'édifice coûte cher et le Conseil doit voter un supplément de 3000 fr. Cette somme représente 11 francs par soldat mort pour la France : cela représente 2,15% de la dépense.

Vous apprécierez, merci la France !

C'est tout ce que nous relevons sur les registres de l'époque et malheureusement, nous n'y relevons aucune date précise sur l'inauguration du Monument.

Seule une photographie de l'édifice permet de dater l'inauguration au 3 octobre 1921, car ce fut évidemment un événement dans notre petite commune lors de son implantation, à la croisée des chemins, au centre du village.

MORTS POUR LA FRANCE : Guerre de 1914/1918



Le monument en 1921.

Sur la photo de gauche, en arrière-plan, les grilles de l'école, la classe et les tilleuls. Sur la photo de droite, la maison qui fait le coin entre la rue André Mauduit et la route de Liercourt, c'était la fermette de Guillot Henri.

**Guillot Arthur
Guillot Félicien
Guillot Virgile
Tirmont André
Langlet Pierre
Masse Marceau
Laval Henri
Durand Gaston
Fréville Edmond
Douay Léonce
Emille Arthur
Couzin Léon
Gardez André
Citerne Hubert**



Février 1920

L'érection du monument au centre de toutes les réunions de Conseil.

Le Conseil décide d'élever à la mémoire des glorieux morts pour la Patrie, enfants de la commune un monument en rapport avec les ressources de la commune mais digne de leur mémoire.

Après avoir délibéré les décisions suivantes ont été prises :

1° La formation d'un Bureau en vue de prendre toutes mesures utiles et décisions relatives à l'érection du monument, s'est faite comme suit

Président :	M ^r Thueber, Maire	Membres :	M. Douay Albert C. m
Vice-Président :	M ^r Voler, Adjoint		M. Pelt R. C. m
Secrétaire :	M ^r Guilbert, Conseiller		M. Bellier A. C. m
Treasurer :	M. Voler, Alban - id.		M. Puchon A. C. m
			M. Puchon J. C. m
			M. Massé C. m.

2° Participation de la Commune par un crédit inscrit au Budget communal

Le Conseil vote la somme de 1000 francs qui sera inscrite aux chap. add. 1920 au Budget primitif de 1921.

Il est fait appel à la souscription des Conseillers et à la générosité de la population. Il faudra choisir le modèle, l'entrepreneur, le style et l'emplacement.

Désirant montrer l'exemple aux habitants et en signe de reconnaissance du sacrifice des biens de la commune chaque Conseiller à l'appel de son nom s'engage pour une souscription minimum de 100 francs.

3° Opéré dans la commune

Il sera fait appel à la générosité des particuliers par l'intermédiaire d'un groupe de conseillers municipaux qui se rendront à domicile et recevront des engagements à souscrire pour une somme d'argent déterminée, laquelle somme les souscripteurs apporteront à la Mairie au jour fixé.

Monument aux Morts pour la Patrie - Choix d'un modèle.

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance de différents croquis & devis, décide de passer la commande à la Maison Fiérais, d'Abbeville et choisit le croquis du monument évalué approximativement à 4500^{fr}. Sauf imprévus et modifications à apporter de vive voix à ~~affaires~~

Août 1921

Même séance. Le Conseil délibère ^{sur} le mode d'exécution des travaux du Monument, sur son emplacement et sur les ressources à employer. Il décide après approbation du devis établi par M^r Fiérais, entrepreneur à Abbeville qui s'élève à 5095 fr¹ de faire face à cette dépense par le vote d'un crédit de 4500 fr. aux chapitres additionnels au budget de 1921. Le complément sera prélevé sur le montant de la souscription publique qui s'élève à 600 fr. Il décide que les travaux seront exécutés suivant les termes du marché à forfait. Il décide que le monument sera érigé à l'intersection du chemin de Pont Remif n°14 au chemin de grande communication n°268 et du chemin vicinal n°16 de Brondelle à Lescourt.

Placé au centre de notre village, à une intersection, lieu de passage obligé, il rappelait à nos concitoyens le sacrifice de ses enfants morts au combat.

C'est en 2015 que le monument sera déplacé pour des raisons de sécurité et de circulation automobile. Dorénavant, il est érigé face au porche de l'église sur l'emplacement de l'ancien cimetière. Plus surprenant, c'est la même entreprise, Fiérais à Abbeville, qui, 84 ans plus tard, procédera au transfert et à la restauration du monument.



Aquarelle distribuée à la population pour les vœux 2015.